



MANIFESTATION NATIONALE DU 4 JUIN 2019

LE 4 JUIN, LA SURVEILLANCE GÉNÉRALE DANS L'ACTION !

Le 18 décembre 2018, les cheminots de la Surveillance Générale ont obtenu des avancées que la Direction de la Sûreté tarde à mettre en place. La CGT en exige l'application immédiate. Nous exigeons également la réécriture du RH0657, ainsi que l'application de la réglementation et non son interprétation qui contribue à la montée des RPS dans les agences. Plus largement, la Fédération CGT des Cheminots entend continuer le combat contre le système de la contractualisation qui relègue la sûreté au rang de simple marchandise.

Dans le cadre d'une DCI déposée à l'EPIC SNCF, nous avons abordé deux points concernant la SUGE :

- La CGT a exigé de la Direction qu'elle tienne ses engagements pris il y a de ça 6 mois ! Certains le sont, d'autres partiellement mais il en manque !
- Un état des lieux de la situation de l'emploi et des mouvements de personnels.

Aussi, malgré une campagne de recrutements à la SUGE, de nombreux sites restent en sous-effectif. La CGT s'était déjà exprimée auprès de la Direction, en découvrant les prévisions d'embauches en net décalage au regard des besoins immédiats et à venir.

Dans ce contexte d'embauches insuffisantes, la CGT a rappelé que les mouvements de personnels internes, soudains et frénétiques vers certaines régions, ont largement participé à « déshabiller » l'IDF et certaines agences de province.

A cela s'ajoute une utilisation des qualifications D opérationnelles, comme ADPX. Les conditions de travail à la SUGE sont devenues purement et simplement lamentables !

La charge de travail et le système de contractualisation mettent à mal l'organisation du travail telle qu'elle doit être à la SUGE pour assurer la sûreté publique.

La contractualisation avec les activités relègue des missions prioritaires au second plan. Par exemple, on préfère maintenir des missions pour faire la chasse aux fumeurs que de lutter contre des vols et des agressions notoirement connus sur certaines lignes...

La CGT dénonce également une gestion d'utilisation du personnel à flux tendu. En effet, le ratio heures/agents ne permet plus de répondre aux pics de charge et autres événements particuliers sans dégrader fortement les conditions de travail des agents.

L'optimisation à outrance et à la minute près instaure un climat pesant dans les antennes.

La Direction raisonne productivité avant tout. Elle alterne entre les différentes réglementations, les interprète et en invente de nouvelles ! C'est le cas de la valorisation des NU, une véritable fiction.



La CGT entend éclaircir le sujet dans le même temps qu'elle portera ses propositions dans la réécriture du RHO657 (déclinaison de l'accord national des 35 heures et les modalités particulières d'application pour clarifier les règles et le quotidien des agents SUGE).

Depuis, la réduction des heures de TIS, les données chiffrées par la Direction d'accidentologie explosent à la SUGE. La Direction répond à ce phénomène par des contrôles répressifs et arbitraires des AT en ignorant une véritable analyse des causes.

La CGT a donc dénoncé ce qui fait le quotidien des agents de la SUGE : c'est-à-dire l'augmentation des cadences de travail, le changement de régime de travail avec la diminution des vacations de nuit, l'augmentation de la durée des nuits, l'élargissement du périmètre d'intervention sans connaissance des lieux, sans local pour se replier, la réduction des périodes de repos par le resserrage des journées de service, les heures de TIS remplacées par davantage de terrain, ...

Dans une conjoncture où les violences, les risques attentats, les atteintes aux personnes et aux biens sont quotidiens, la pénibilité du métier n'est pas suffisamment prise en considération, ni dans l'organisation du travail, ni dans le salaire.

Pour preuve, il aura fallu DCI, préavis et rassemblements, pour que la CGT et les agents SUGE obtiennent des avancées sur le salaire et sur l'emploi :

- Majoration de 10 % du montant de l'ICPA
- Conversion en argent points habillement (équipes travaillant en civil)
- Création de 20 qualifications D opérationnelles (et par déclinaison 20 qualifications C supplémentaires).

Pour la CGT, cela reste très insuffisant. D'autant plus que certaines ne sont toujours pas mises en application à ce jour.

Il semble évident que la Direction de la sûreté ne comprend que si les cheminots de la SUGE se fâchent !

Fâchons-nous de nouveau, car il reste à obtenir :

- La protection des agents SUGE dans un accord agression RH0955 réellement protecteur ;
- Des mesures d'accompagnement de fin de carrière ;
- La reprise de tous les postes SUGE à la pénibilité ;
- l'instauration d'une indemnité de changement de service ;
- l'intégration de la prime de port d'arme dans le calcul de la retraite ;
- La création d'une nouvelle indemnité de "contrainte déplacement" ;
- La valorisation du cadre d'organisation suite à l'obtention des qualifications D opérationnelles ;
- La mise en place d'un REX de la commission de notations de mars 2019 avec l'objectif d'observer l'équilibre du déroulement de carrière.

La Sûreté est un métier spécifique du ferroviaire, pas une prestation à but lucratif de la future holding.

La Fédération CGT a déposé un préavis de grève sur le périmètre de l'EPIC SNCF, pour la période allant du 03 juin 2019 à 20h00 au 05 juin 2019 à 07h55.

Exigeons du salaire et de véritables améliorations de nos conditions de travail. Faisons respecter notre métier !

La Fédération CGT des Cheminots appelle tous les cheminots de la Surveillance Générale à participer massivement à la manifestation nationale unitaire le 4 juin 2019 à Paris.